



ÉCOLE NAVALE

GRANDE ÉCOLE MILITAIRE DE LA MER

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

**Soutenez l'École navale,
un engagement qui a du sens**



@Ecole.navale



@Ecole_navale



Ecole navale

Défendre les intérêts maritimes de la France demain



L'École navale assure la formation initiale de tous les officiers de la marine, la formation continue des marins des spécialités nautiques (navigateur-timonier, manœuvrier et guetteur sémaphorique), participe à la formation des administrations de la mer (commissariat, gendarmerie, affaires maritimes, douanes) et accueille de nombreux élèves étrangers.

Depuis le 1er janvier 2017, l'École navale dispose du statut d'Etablissement Public (EPSCP-GE) afin de maintenir et de développer son ancrage dans l'univers de l'enseignement supérieur et de la recherche et de garantir l'excellence de la formation scientifique dispensée aux élèves recevant le titre d'ingénieur de l'École navale.

Contre-amiral

Eric Pagès

*Commandant et directeur général
de l'École navale*

Près de 2000 élèves par an

690

Formation aux métiers
du marin

880

Formation des officiers

Formation initiale-officier
dont les commissaires ancrage
Marine et les administrateurs des
affaires maritimes

Formation des officiers
réservistes

Formation initiale
des ingénieurs X-IETA-IMI

Formation d'officiers étrangers

400

Elèves et stagiaires civils
Doctorants, masters,
stages de formation continue

PARMI EUX,
PLUS DE 75
FUTURS OFFICIERS
DE CARRIÈRE,
INGÉNIEURS DE
L'ÉCOLE NAVALE

En outre,
l'EN accueille :

- des séminaires de leadership en milieu maritime pour des cadres et étudiants civils venant de NAVAL GROUP, MBDA, HEC, BCG et IMT ATLANTIQUE (≈250 stagiaires par an)
- ponctuellement, 1200 stagiaires des PMM, 180 mousses et 800 maistranciers

En parallèle des formations militaires, l'École navale propose quatre formations aux étudiants civils français et étrangers, en association avec ses partenaires de l'enseignement supérieur :

Mastère Recherche spécialité Environnement Naval



Master spécialisé Expert en Energies Marines Renouvelables



Atlantic Master on Ship Operations and Naval Engineering



Mastère spécialisé en cybersécurité des systèmes maritimes et portuaires



Une équipe de formation
pluridisciplinaire
et pluriculturelle :

358 PERMANENTS



272 militaires



86 civils
dont 36 enseignants



48 réservistes

Afin de réussir sa mission principale de formation, l'École navale bénéficie d'atouts majeurs :

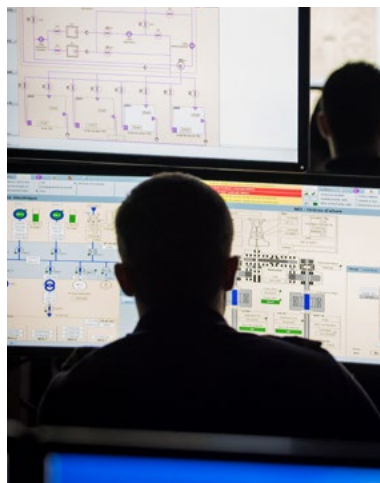


L'Institut de Recherche de l'École navale constitue le support essentiel de la formation scientifique ; ses recherches sont orientées vers le domaine maritime :

- au sein du groupe M2EN « **Mécanique et Énergie en Environnement Naval** », sous les aspects de l'hydrodynamique (interaction fluide structure et écoulements diphasiques) et de la conversion d'énergie, destinés à la propulsion navale et aux énergies marines renouvelables ;



- au sein du groupe MoTIM « **Modélisation et Traitement de l'Information Maritime** », sous les aspects de l'acoustique sous-marine et des systèmes d'information géographique dédiés à la définition d'outils et de systèmes favorisant l'aide à la décision et à leur mise en œuvre dans des systèmes opérationnels dédiés à la surveillance et/ou le contrôle maritime.



La chaire de cybersécurité des systèmes navals

La chaire de « Cybersécurité des systèmes navals » a été créée en octobre 2014 par l'École navale, l'IMT Atlantique, l'ENSTA Bretagne, Naval Group et Thalès sous la tutelle de la Marine nationale, dans le cadre du plan d'action cyber décidé par le Ministre des armées. Elle bénéficie d'une légitimité affirmée dans le domaine naval sur les sujets relatifs à la recherche en cybersécurité de la marine.

Les partenaires industriels et académiques, ainsi que les enseignants-chercheurs (experts scientifiques en cybersécurité) confortent l'expertise de la chaire. Le projet bénéficie, depuis l'origine, du soutien de la région Bretagne et du Pôle d'Excellence Cyber.

A l'heure actuelle, la chaire compte une dizaine de doctorants qui mènent des recherches de détection et de protection des systèmes et équipements à bord des navires.

La chaire Résilience & LeaderShip

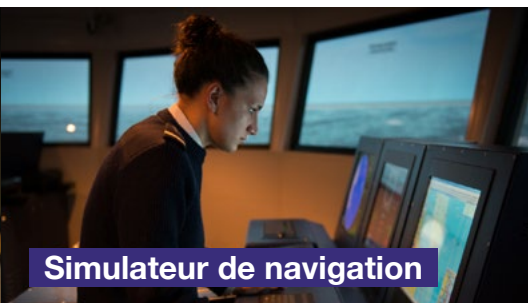
La communauté académique a récemment cherché à placer la résilience non plus dans le champ étroit de l'analyse du risque mais dans celui de la performance économique.

C'est dans ce contexte que l'École navale, en collaboration avec l'UBO et l'Université de Rennes 1 et le soutien de ses partenaires Naxicap, Safran et la Banque Française Mutualiste, a créé la chaire Résilience et LeaderShip.

L'objectif est d'approfondir la résilience sous l'angle du leadership, faisant écho aux problématiques organisationnelles et humaines vécues par les organisations, par la création d'un outil de diagnostic de référence. Les premiers travaux révèlent les attentes et le potentiel d'une association entre équipes de recherche et industriels.



Elèves en TP



Simulateur de navigation

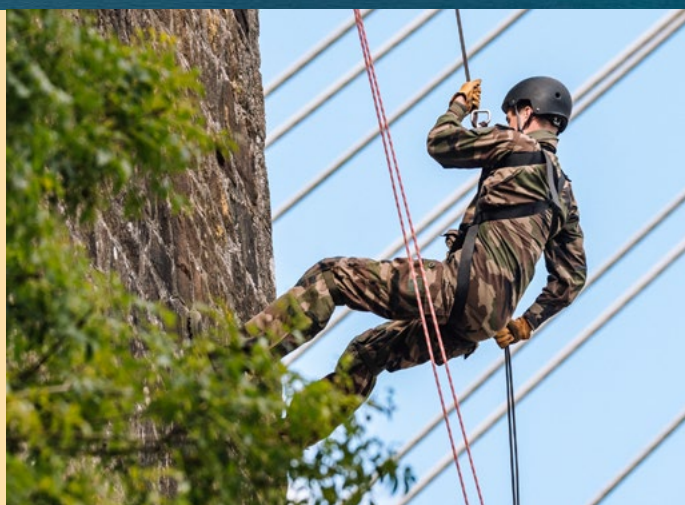


Tunnel de cavitation



Un pôle de formation au leadership opérationnel en milieu maritime, qui bénéficie d'un site exceptionnel de 110 hectares avec accès direct à un plan d'eau dédié, et d'une vaste zone de manœuvre terrestre.

Armé par une équipe mixte comportant enseignants-chercheurs et marins rompus aux opérations, il fait l'objet de partenariats avec de grandes écoles et entreprises désireuses de préparer leurs effectifs à la direction d'un personnel de haute technicité. Ce pôle développe d'ailleurs une activité de recherche sur le leadership en situation complexe, en plus de celle sur l'histoire et la géopolitique des espaces maritimes.



Un centre de formation maritime, qui dispose de sa propre marina, et de ses propres bateaux d'instruction, mais aussi d'outils de formation innovants tels les simulateurs de navigation et de manœuvre. La proximité d'un terrain d'aviation et des capacités d'accueil importantes viennent compléter ce panel exceptionnel pour en faire un outil de formation unique et performant.



Les Bâtiments d'Instruction à la Manœuvre (BIM) servent de support à l'apprentissage et à la pratique de la manœuvre et de la navigation dans le cadre de la formation maritime délivrée à l'École navale.



Les relations extérieures

Le développement de relations en France et à l'international, à travers des partenariats multiples (entreprises, grandes écoles et universités civiles, académies navales et militaires étrangères), ainsi que l'accueil en nombre croissant de doctorants étrangers au sein de l'institut de recherche conforte l'ouverture de l'école sur l'extérieur. Cette ouverture se traduit également sur les questions d'actualité, par l'intervention de grands témoins à l'occasion de conférences et séminaires destinés aux élèves tout au long de l'année.

50%

des stages de fin d'études effectués à l'étranger

50

accords de partenariats et conventions

Coopérations internationales



HEC
PARIS

Apprendre à oser®

UNIVERSITE
BRETAGNE
LOIRE



TECHNOPÔLE
BREST-IROISE

ARTS
ET MÉTIERS
ParisTech

Région
BRETAGNE

CENTRALE
NANTES

SciencesPo
Rennes

UBO
Université de Bretagne Occidentale

Ifremer

Partenaires institutionnels

Un réseau de partenaires au service de l'excellence de la formation, en France comme à l'étranger

ENSTA
Bretagne

Ecoles
de
Saint-Cyr Coëtquidan

CAMPUS
MONDIAL
DE LA MER

CentraleSupélec

Cluster Maritime Français

IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
Ecole Mines-Télécom

ENSM
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME

ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

ISAE
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
SUPAERO

PÔLE MER
BRETAGNE ATLANTIQUE

PARIS
SORBONNE
UNIVERSITÉ



Mon voisin, mon ennemi, l'ennemi intérieur, une figure incontournable de la criminalité génocidaire

Murielle Paradelle
Professeure à l'Université d'Ottawa, Canada

Les Géopolitiques de Brest

Un évènement de premier plan pour la formation aux relations internationales

Colloque organisé conjointement avec



UBO
Université de Bretagne Occidentale



Pôle d'excellence de la Marine nationale, des professionnels de la mer et des sciences maritimes,
L'École navale se manifeste au travers de nombreux évènements :

La présentation aux drapeaux

Symbole de la transmission des traditions entre promotions de l'École navale



La Journée Sciences Navales

Un temps fort de la formation scientifique : une journée de débats et de présentations autour d'un thème fédérateur (Thème de 2020 : le maintien en condition opérationnelle)

en partenariat avec

NAVAL
GROUP

FFVoile
CHAMPIONNAT
DE FRANCE

MONOTYPES
HABITABLES

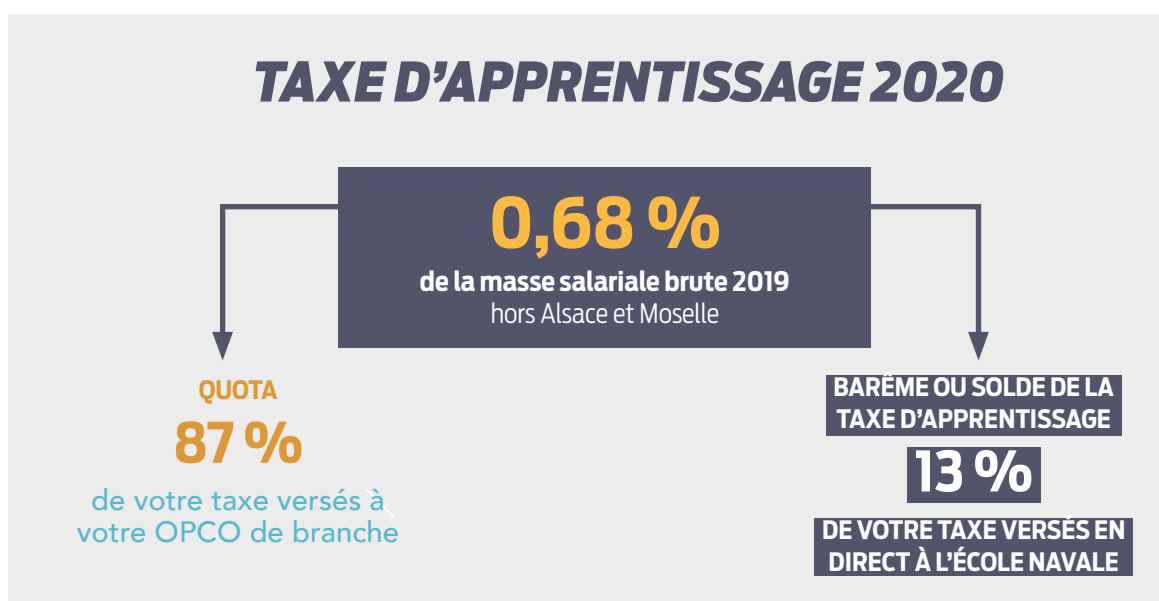
Le Grand Prix de l'École Navale

Un rendez-vous majeur en presqu'île de Crozon et en pays Brestois, championnat de France FFVoile



Donnez un sens au versement de votre taxe d'apprentissage, soutenez une jeunesse qui s'engage !

Chaque année, les fonds versés à l'Ecole navale permettent d'investir dans des équipements pédagogiques. Grâce à la taxe d'apprentissage, l'Ecole navale a pu, par exemple, financer : des équipements pour la formation scientifique tel qu'un sonar latéral pour les travaux pratiques de signal et d'acoustique, de nouveaux équipements pour les voiliers d'instruction, des ouvrages pour la bibliothèque et le centre de documentation, du matériel pour les exercices de terrain. Merci pour votre soutien !



Pour verser votre taxe d'apprentissage à l'École navale en 2020 :

Étape 1. Renseignez le bordereau de versement, téléchargeable à l'adresse suivante :
<https://bit.ly/taxe-apprentissage-ecole-navale>

Étape 2. Réalisez votre règlement **directement à l'École navale**, sans passer par un organisme collecteur, avant le 31 mai 2020. Les modalités de règlement sont précisées dans le bordereau.

Nous vous transmettrons un reçu libératoire après réception du règlement.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le service taxe de l'École navale :

Mme Laurence LANGEVIN

02 98 23 46 96

laurence.langevin@ecole-navale.fr

Code UAI de l'École navale : 0290124C

Taxe d'apprentissage 2020

Bordereau de versement

Code UAI de l'École navale : 0290124C

Votre entreprise :

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Activité :

Adresse :

Nom, Prénom, fonction du contact pour la taxe d'apprentissage :

.....

Téléphone :

E-mail :

Déclare verser à l'école navale la somme de € au titre de la taxe d'apprentissage (part barème de 13%).

Le règlement est à effectuer **avant le 31 mai 2020** :

par virement bancaire: IBAN : FR76 1007 1290 0000 0010 0388 022

Préciser la **référence TA2020** ainsi que le nom de votre entreprise.

Merci de nous informer de votre versement par courrier ou email en précisant vos coordonnées exactes. Ces éléments nous seront nécessaires pour éditer et vous faire parvenir le reçu libératoire.

par chèque libellé à l'ordre de : EPSCP ECOLE NAVALE accompagné du présent bordereau.

Bordereau à retourner à :

École navale
Collecte taxe d'apprentissage
Mme Laurence LANGEVIN
BCRM Brest - CC 600
29240 Brest Cedex 9

Pour toute information complémentaire veuillez contacter le service taxe de l'École navale :

Mme Laurence LANGEVIN
02 98 23 46 96 / laurence.langevin@ecole-navale.fr

Nous vous remercions pour votre soutien à l'École navale.